



CONSTRUIRE L'AVENIR DES MÉTIERS D'ART

L'ÉCONOMIE DES ATELIERS D'ART SUR LE MARCHÉ DU PATRIMOINE

1^{ER} PANORAMA — NOVEMBRE 2015



ATELIERS D'ART
DE FRANCE

Groupe
xerfi



**L'ÉCONOMIE DES ATELIERS D'ART
SUR LE MARCHÉ DU PATRIMOINE
1^{er} Panorama – Novembre 2015**

**Étude menée pour
Ateliers d'Art de France par le groupe Xerfi**

Principaux contributeurs
L. Marty, J. Begriche

Contacts
www.xerfi.com | etudes@xerfi.fr
13-15 rue de Calais - 75009 Paris
Tél : 01 53 21 81 51 | Fax : 01 42 81 42 14

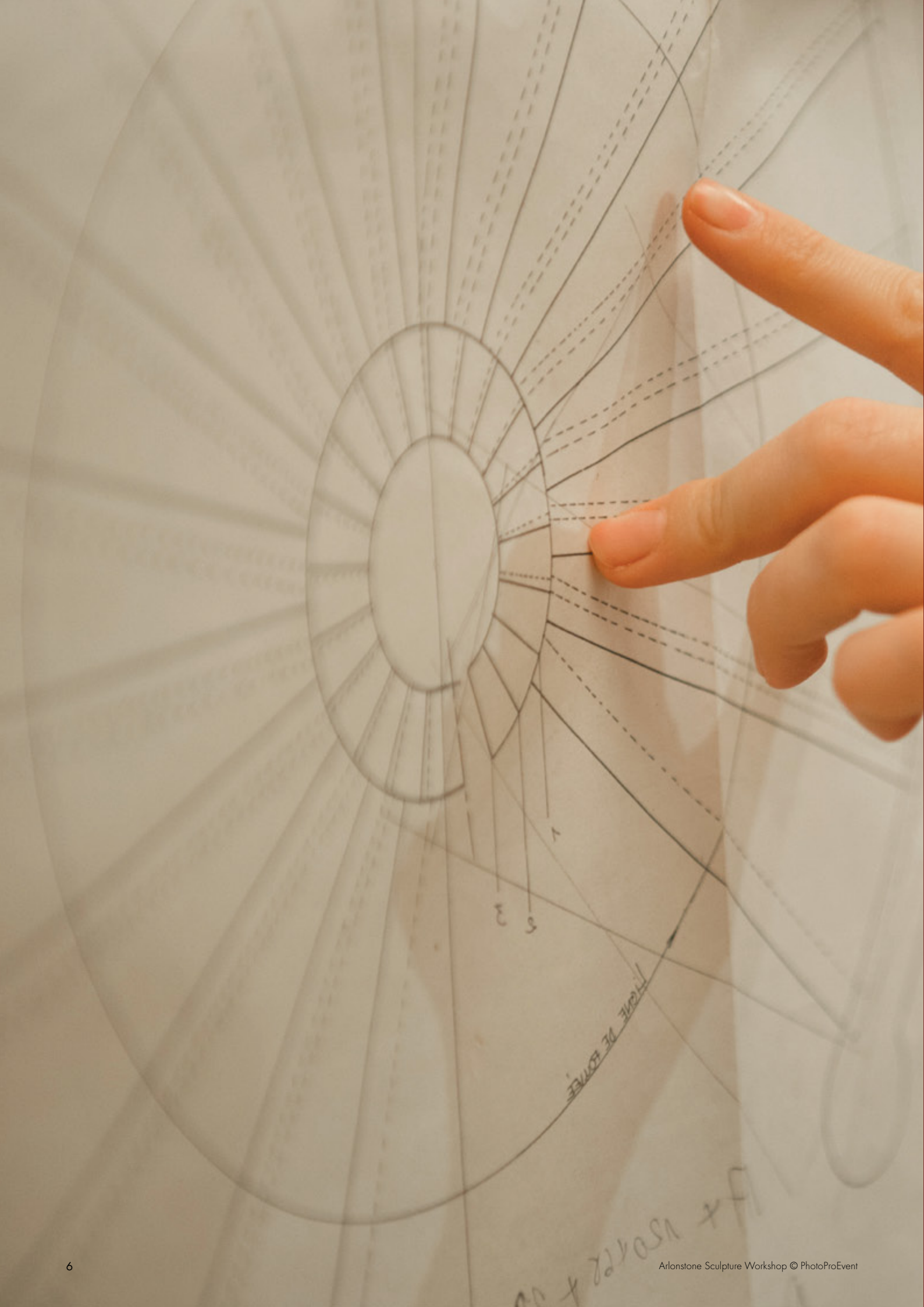


TABLE DES MATIÈRES

L'ÉCONOMIE DES ATELIERS D'ART
SUR LE MARCHÉ DU PATRIMOINE

NOVEMBRE 2015

1. PRÉSENTATION DU SECTEUR ET DU CADRE DE L'ÉTUDE	7
2. PRÉSENTATION DES PRINCIPAUX RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE	13
3. CRÉATION-RESTAURATION : UN DUO GAGNANT	17
4. UN SECTEUR PROMETTEUR	21
5. UNE PROFESSION FRAGILISÉE PAR L'ÉROSION DES MARCHÉS PUBLICS	25
6. DES LEVIERS POUR AGIR	29
7. ALERTE SUR L'APPRENTISSAGE : UNE URGENCE POUR LA TRANSMISSION	35
8. POUR UNE POLITIQUE DE SOUTIEN	39



1

PRÉSENTATION DU SECTEUR ET DU CADRE DE L'ÉTUDE

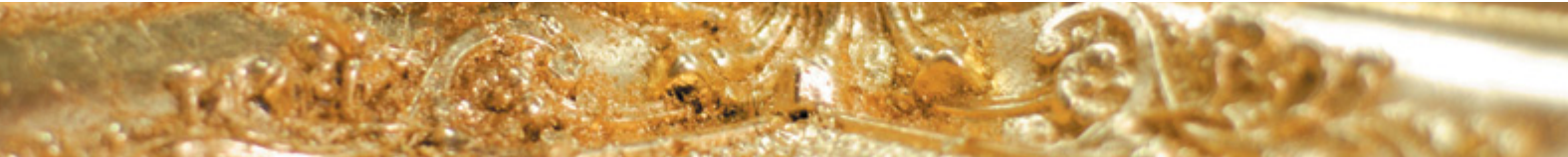
L'ÉCONOMIE DES ATELIERS D'ART
SUR LE MARCHÉ DU PATRIMOINE

NOVEMBRE 2015

1.1

PRÉSENTATION DU SECTEUR

L'ÉCONOMIE DES ATELIERS D'ART
SUR LE MARCHÉ DU PATRIMOINE



LA STRUCTURE ÉCONOMIQUE DU SECTEUR

La détermination exacte du nombre d'ateliers d'art et de leur poids économique est rendue difficile par la grande diversité des métiers d'art et par l'absence de sources statistiques homogènes et exhaustives (par exemple, les données sur le secteur ne sont pas isolées au sein des nomenclatures de l'INSEE). Le Ministère de l'Économie a toutefois établi une approximation du nombre d'entreprises intervenant dans les métiers d'art à partir de 55 codes d'activités économiques sélectionnés dans la Nomenclature d'Activités Française de l'Artisanat (NAFA). Selon cette méthodologie, le secteur des métiers d'art regroupe 38 000 entreprises représentant un chiffre d'affaires de 8 milliards d'euros. Il est quasi essentiellement composé de petites et moyennes entreprises, qui réalisent l'essentiel de leur activité sur le territoire national. Celles-ci interviennent dans des domaines très variés, tels que les arts du spectacle (costumier, décorateur de théâtre, etc.), le bois (décorateur sur bois, ébéniste, vannier, etc.), la facture instrumentale (archetier, facteur et restaurateur de harpes, etc.), le métal (bronzier, ferronnier, médailleur, etc.) ou encore le textile (brodeur, lissier, veloutier, etc.). L'arrêté Dutreil du 12 décembre 2003 a officialisé une liste des métiers d'art en 217 disciplines réparties en 19 secteurs. Par ailleurs, la France compte plus d'un millier d'organismes de formation dédiés aux métiers d'art.

LA DÉFINITION DES MÉTIERS D'ART

La loi relative à l'artisanat, au commerce et aux très petites entreprises du 18 juin 2014 reconnaît l'existence du secteur économique des métiers d'art comme secteur à part entière. D'après son titre II article 20, « relèvent des métiers d'art, selon des modalités définies par un décret en Conseil d'État, les personnes physiques ainsi que les dirigeants sociaux qui exercent à titre principal ou secondaire une activité indépendante de production, de création, de transformation ou de reconstitution, de réparation et de restauration du patrimoine, caractérisée par la maîtrise de gestes et de techniques en vue du travail de la matière et nécessitant un apport artistique ». Cette loi prévoit également que la nomenclature des métiers d'art (arrêté Dutreil du 12 décembre 2003) soit remaniée par un arrêté conjoint des ministres chargés de l'Artisanat et de la Culture.

LA NOTION DE PATRIMOINE

La notion de patrimoine mondial a été officiellement reconnue lors de la Conférence générale de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), qui s'est tenue à Paris en 1972. Selon la convention adoptée par l'UNESCO, sont considérés comme patrimoine culturel :

- les monuments : œuvres architecturales, de sculpture ou de peinture monumentales, éléments ou structures de caractère archéologique, inscriptions, grottes et groupes d'éléments, qui ont une valeur universelle exceptionnelle du point de vue de l'histoire, de l'art ou de la science ;
- les ensembles : groupes de constructions isolées ou réunies, qui, en raison de leur architecture, de leur unité, ou de leur intégration dans le paysage, ont une valeur universelle exceptionnelle du point de vue de l'histoire, de l'art ou de la science ;
- les sites : œuvres de l'homme ou œuvres conjuguées de l'homme et de la nature, ainsi que les zones y compris les sites archéologiques qui ont une valeur universelle exceptionnelle du point de vue historique, esthétique, ethnologique ou anthropologique.

1.2

LE CADRE DE L'ÉTUDE

L'ÉCONOMIE DES ATELIERS D'ART
SUR LE MARCHÉ DU PATRIMOINE



L'OBJECTIF DE L'ÉTUDE

Dans le cadre de la Commission Professionnelle Permanente du Patrimoine, Ateliers d'Art de France a souhaité réaliser une étude économique sur le secteur du patrimoine bâti et non bâti, afin de mettre en exergue les problématiques des professionnels qui interviennent sur ce marché.

L'objectif de l'étude est de faire émerger le secteur du patrimoine bâti et non bâti, d'identifier le périmètre des entreprises concernées, d'appréhender leur poids économique, de connaître l'évolution du marché et les freins auxquels elles sont confrontées, et ce à tous les niveaux : activité, relation avec les clients, accès au marché, normes, approvisionnement, délais de paiement, formation, apprentissage, etc.

LA CONSTRUCTION DE L'ÉTUDE

La réalisation de l'étude sur le secteur du patrimoine bâti et non bâti s'est appuyée sur cinq phases distinctes :

- identification du périmètre, des acteurs concernés et de la taille de l'échantillon ;
- élaboration du questionnaire ;
- diffusion de l'enquête en ligne ;
- réalisation d'entretiens individuels ;
- analyse des résultats de l'enquête et livraison du rapport d'étude.

LA CONFIDENTIALITÉ DES DONNÉES

Les données communiquées dans le cadre de l'enquête en ligne ont été traitées de manière strictement confidentielle et utilisées exclusivement à des fins statistiques. Par ailleurs, elles n'ont été transmises en aucune manière à Ateliers d'Art de France.

LES RÉSULTATS DE L'ÉTUDE

Les résultats de cette étude sont destinés à structurer et à pérenniser les actions en faveur du secteur du patrimoine bâti et non bâti et à porter des propositions reflétant au plus près les besoins exprimés par les professionnels. Ils seront présentés le 4 novembre 2015, à l'ouverture du Salon International du Patrimoine Culturel, qui aura lieu du 5 au 8 novembre 2015 au Carrousel du Louvre à Paris.

1.3

LES ACTEURS

L'ÉCONOMIE DES ATELIERS D'ART SUR LE MARCHÉ DU PATRIMOINE

ATELIERS D'ART DE FRANCE

Ateliers d'Art de France est le syndicat professionnel des métiers d'art. Il fédère plus de 6 000 artisans d'art, artistes de la matière et manufactures d'art sur le territoire national. Ses missions : représenter, défendre les professionnels des métiers d'art et contribuer au développement économique du secteur, en France et à l'international. Ateliers d'Art de France déploie des actions phares pour la structuration et le rayonnement du secteur des métiers d'art.

Copropriétaire du salon Maison&Objet*, il est également propriétaire et organisateur de deux salons d'envergure internationale : le Salon International du Patrimoine Culturel qui se tient au Carrousel du Louvre, et Révélations, la biennale des métiers d'art et de la création qui prend place au Grand Palais. Ateliers d'Art de France organise des événements destinés à révéler la réalité et la vitalité des métiers d'art, tel le Festival International du Film des Métiers d'Art. Le syndicat est également propriétaire et éditeur du magazine Ateliers d'Art. En 2014, Ateliers d'Art de France a mis en place quatre commissions professionnelles permanentes (dont la Commission Professionnelle Permanente du Patrimoine), ayant pour but de constituer un espace d'échanges et de débats entre les professionnels et les institutions, afin d'œuvrer ensemble pour le secteur des métiers d'art.

LES PARTENAIRES D'ATELIERS D'ART DE FRANCE

L'enquête en ligne a été diffusée par Ateliers d'Art de France et ses partenaires, qui ont pris en charge les actions de communication en amont et les relances auprès des cibles. Onze structures relais ont participé à la diffusion du questionnaire :

- Groupement Français des Entreprises de Restauration de Monuments Historiques (GMH) ;
- Fédération Française des Professionnels de la Conservation-Restauration (FFCR) ;
- Association Nationale des Entreprises du Patrimoine Vivant (ANEPV) ;
- Les Grands Ateliers de France ;
- Architectes du Patrimoine ;
- Vieilles Maisons Françaises (VMF) ;
- Patrimoine-Environnement ;
- Union Française des Graveurs Ornemanistes sur Pierres ;
- Organisation Nationale Professionnelle des Maîtres Verriers (ONPMV) ;
- Institut National des Métiers d'Art (INMA) ;
- Salon International du Patrimoine Culturel (SIPC).

XERFI

Le groupe Xerfi, leader français des études sur les secteurs et les entreprises, apporte aux décideurs les analyses indispensables pour surveiller l'évolution des marchés et de la concurrence, décrypter les stratégies et les performances des entreprises, en France comme à l'international. Xerfi a réalisé l'analyse des résultats du questionnaire sur le secteur du patrimoine bâti et non bâti. Ce questionnaire a été élaboré en co-construction avec la Commission Professionnelle Permanente du Patrimoine et Ateliers d'Art de France.

AUDIREP

Créé en 1995, Audirep est un institut d'études marketing indépendant qui intervient sur des cibles BtoB et BtoC. Il privilégie une politique de qualité, axée sur la réputation de ses clients. Il est présent sur les études online depuis 2003, avec, dès le début, le choix du développement d'un outil interne pour sa plateforme CAWI. Toutes ses ressources et plateformes sont basées à Boulogne-Billancourt. Audirep est intervenu sur la programmation de l'enquête en ligne, qui a été hébergée sur sa plateforme.

* Maison&Objet, organisateur SAFI, filiale d'Ateliers d'Art de France et de Reed Expositions



2

PRÉSENTATION DES PRINCIPAUX RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE

L'ÉCONOMIE DES ATELIERS D'ART
SUR LE MARCHÉ DU PATRIMOINE

NOVEMBRE 2015

2.

LA PREMIÈRE ENQUÊTE EN FRANCE SUR LES PROFESSIONNELS DU PATRIMOINE

L'ÉCONOMIE DES ATELIERS D'ART SUR LE MARCHÉ DU PATRIMOINE



Xerfi a réalisé du 20 juillet au 8 septembre 2015 la première enquête en France sur les professionnels du patrimoine bâti et non bâti. Diffusée par Ateliers d'Art de France et ses partenaires, cette enquête on line était composée de 90 questions articulées autour de 8 thèmes : domaines d'activité, métier et savoir-faire, données économiques, sous-traitance et clients, données financières et structure des coûts, ressources humaines, identification de la société et profil des répondants.

Au total, 359 questionnaires complets ont été recueillis, ce qui constitue un très bon résultat compte tenu de la longueur du questionnaire. Afin de qualifier les résultats de l'enquête, une dizaine d'entretiens individuels ont été réalisés auprès d'observateurs et experts du secteur du patrimoine bâti et non bâti.

Les résultats de l'enquête ont permis de relever plusieurs caractéristiques sur le secteur du patrimoine bâti et non bâti :

- la profession est principalement composée d'entreprises de petite taille. Les ateliers d'art comptent en moyenne entre 5 et 6 employés. Ils opèrent toutefois dans 54 % des cas sous forme de structures unipersonnelles ;
- 76 % des répondants interviennent à la fois dans la création et la restauration, contre 24 % uniquement dans la restauration ;
- 57 % des répondants sont adhérents d'un syndicat, d'une association ou d'une organisation professionnelle. Toutefois, si l'on exclut Ateliers d'Art de France, aucun organisme ne fédère plus de 10 % des ateliers d'art ;
- 80 % des répondants exercent leur métier sous le statut d'artisan, principalement en entreprise individuelle (35 %) ou SARL (27 %). Ils sont 59 % à avoir plus de 50 ans ;
- le chiffre d'affaires médian du secteur s'établit entre 51 000 et 100 000 euros. Ce montant est relativement faible comparativement à d'autres métiers, comme l'édition de livres (entre 105 000 et 115 000 euros) ou la boulangerie (entre 315 000 et 321 000 euros) ;
- le bois et le verre sont les deux principaux domaines d'activité représentés, avec respectivement 20 % et 12 % des répondants ;
- 29 % des répondants possèdent le label « Entreprise du Patrimoine Vivant ».

PROFIL TYPE DES ATELIERS D'ART

UNITÉ : PART EN % DU NOMBRE DE RÉPONDANTS

CRITÈRE ANALYSÉ	PRINCIPALE RÉPONSE	PART DES RÉPONSES
ACTIVITÉ DE L'ATELIER	A LA FOIS DANS LA CRÉATION ET DANS LA RESTAURATION	76 %
PART DU CHIFFRE D'AFFAIRES RÉALISÉE DANS LA RESTAURATION	PLUS DE 75 % DU CHIFFRE D'AFFAIRES	40 %
POSSESSION D'UN TITRE OU LABEL	OUI	53 %
NOMBRE D'EMPLOYÉS	1 PERSONNE	54 %
STATUT D'EXERCICE	ARTISAN	80 %
ADHÉSION À UN SYNDICAT OU UNE ASSOCIATION PROFESSIONNELLE	OUI	57 %
SEXE	HOMME	64 %
AGE	50-64 ANS	50 %
NIVEAU DE FORMATION GÉNÉRALE	BAC +2 À BAC +5	52 %
FORMATION TECHNIQUE LIÉE AUX MÉTIERS D'ART	OUI	64 %
ANCIEN APPRENTI DANS LES MÉTIERS D'ART	NON	74 %
TEMPS DE TRAVAIL HEBDOMADAIRE	PLUS DE 50 HEURES	42 %
CHIFFRE D'AFFAIRES ANNUEL	51 000 À 100 000 €	19 %
PRIX FACTURÉ SUFFISANT POUR COUVRIR LES COÛTS DE PRODUCTION	OUI	51 %
PART DU CHIFFRE D'AFFAIRES DANS LA RESTAURATION RÉALISÉE À L'ÉTRANGER	0 %	55 %
PART DU CHIFFRE D'AFFAIRES DANS LA RESTAURATION RÉALISÉE SUR LES MARCHÉS PUBLICS	0 %	51 %
PROBLÈMES D'APPROVISIONNEMENT EN MATÉRIAUX	OUI	69 %
RECOURS AU CRÉDIT BANCAIRE	OUI	62 %
PRINCIPAL MOYEN POUR ENTRER EN CONTACT AVEC LES CLIENTS	RECOMMANDATION PAR UN TIERS	28 %
SUPPORT DE COMMUNICATION	SITE INTERNET	79 %



3

CRÉATION-RESTAURATION : UN DUO GAGNANT

L'ÉCONOMIE DES ATELIERS D'ART
SUR LE MARCHÉ DU PATRIMOINE

NOVEMBRE 2015

3.1

CRÉATION-RESTAURATION : UN MODÈLE RÉPANDU

L'ÉCONOMIE DES ATELIERS D'ART
SUR LE MARCHÉ DU PATRIMOINE


76 %

**des entreprises de métiers
d'art qui exercent sur le
marché du patrimoine
exercent également sur le
marché de la création.**

Le secteur du patrimoine bâti et non bâti se caractérise par un effacement des frontières entre les activités de création et de restauration, ce qui va à l'encontre de la perception générale sur la profession.

En effet, 76 % des répondants à l'enquête interviennent simultanément dans ces deux domaines. Cette proportion dépasse même les 90 % dans certains métiers, tels que la décoration tous matériaux, la facture instrumentale et le verre.

Cette complémentarité entre activités de création et de restauration s'explique par deux principaux facteurs :

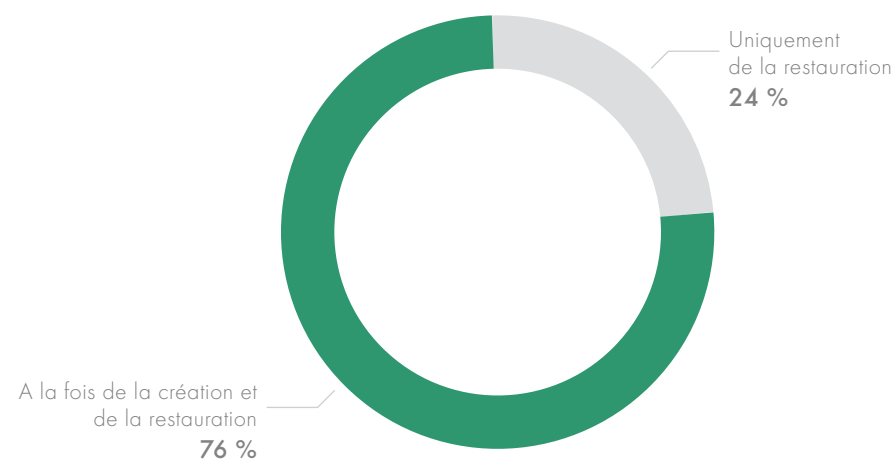
- de nombreux spécialistes de la restauration s'inscrivent dans une démarche artistique, ce qui permet d'opérer aussi bien sur le marché de la création que sur celui du patrimoine ;
- la profession souhaite trouver des relais de croissance pour compenser la perte de revenus dans la restauration, et tout particulièrement sur les marchés publics.

Les ateliers présents à la fois dans la création et la restauration sont majoritairement des structures anciennes gérées par des hommes de plus de 50 ans.

Ces professionnels misent sur la reconnaissance de leur savoir-faire par le biais de leur activité de création.

Activité des ateliers/entreprises

Unité : part en % du nombre de répondants



3.2

LA CRÉATION PLUS DYNAMIQUE QUE LA RESTAURATION

L'ÉCONOMIE DES ATELIERS D'ART
SUR LE MARCHÉ DU PATRIMOINE


31 %

**des ateliers d'art présents
à la fois dans la création
et la restauration affichent
une hausse de leur chiffre
d'affaires depuis 2009.**

Selon l'enquête, l'activité est plus dynamique dans la création que dans la restauration. 31 % des répondants présents à la fois dans la création et la restauration ont affiché une hausse de leur chiffre d'affaires depuis 2009, contre 20 % seulement pour ceux qui interviennent uniquement dans la restauration. Une tendance qui se confirmera pour l'exercice 2015.

Par ailleurs, les acteurs qui opèrent principalement dans la restauration éprouvent davantage de difficultés à négocier des prix justes. En effet, seulement 43 % des répondants réalisant l'essentiel de leur chiffre d'affaires dans la restauration considèrent que le prix facturé couvre l'ensemble de leurs coûts, contre 57 % pour le reste des personnes sondées.

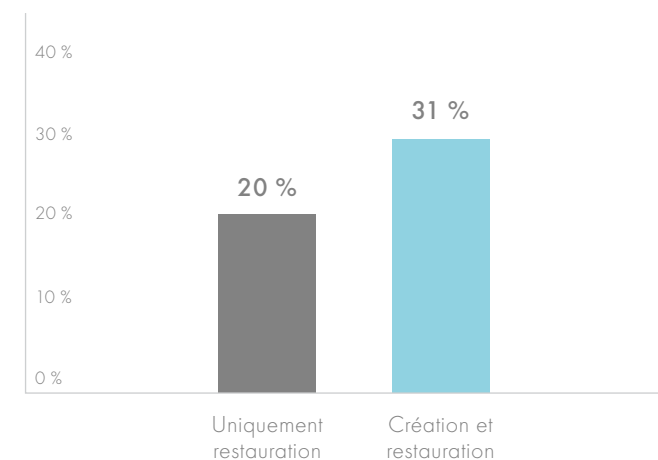
La stratégie de complémentarité entre création et restauration représente un axe de développement majeur pour les ateliers d'art. Il s'avère que les réalisations entrant dans le champ de la création artistique permettent de soutenir leur activité. Ce constat dénote avec

l'idée communément répandue que les activités de création sont accessoires et que le modèle économique des ateliers d'art, qui œuvrent sur le marché du patrimoine, repose sur les activités de restauration, plus rentables.

Or, dans les faits, de nombreux contrats sont remportés par les ateliers d'art grâce à la visibilité donnée (notamment à l'étranger) par leurs œuvres de création. In fine, la conjugaison des deux activités constitue un duo gagnant, d'autant que les techniques développées dans la restauration permettent de nourrir la création.

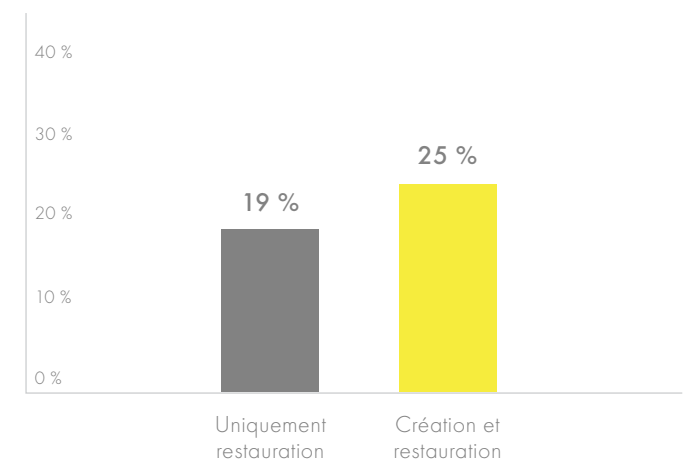
Part des ateliers d'art en croissance depuis 2009

Unité : % des ateliers d'art dont le chiffre d'affaires total a augmenté depuis 2009



Part des ateliers d'art en croissance en 2015

Unité : % des ateliers d'art dont le chiffre d'affaires total augmentera en 2015





4

UN SECTEUR PROMETTEUR

L'ÉCONOMIE DES ATELIERS D'ART
SUR LE MARCHÉ DU PATRIMOINE

NOVEMBRE 2015

4.1

ARRIVÉE D'UNE NOUVELLE GÉNÉRATION

L'ÉCONOMIE DES ATELIERS D'ART
SUR LE MARCHÉ DU PATRIMOINE


49 %
des structures ont été
fondées depuis 2000.

Le secteur économique, constitué par les professionnels des métiers d'art exerçant sur le marché du patrimoine, fait preuve d'une réelle dynamique, et ce, malgré un manque de visibilité, qui en freine le développement. Les créations d'ateliers se sont en effet multipliées ces dernières années. Selon notre enquête, 49 % des structures ont été fondées depuis 2000, dont 61 % par des personnes âgées de moins de 50 ans. Une nouvelle génération de professionnels des métiers d'art prend ainsi place au sein de la profession.

Elle se caractérise par une population :

- bénéficiant d'un niveau de formation générale élevé. 73 % des moins de 35 ans disposent au minimum d'un diplôme bac +2 ;
- moderne et connectée, eu égard à l'utilisation d'un site internet et des réseaux sociaux comme supports de communication ;
- féminine, qui représente quasiment la moitié des moins de 50 ans. Ces femmes exercent

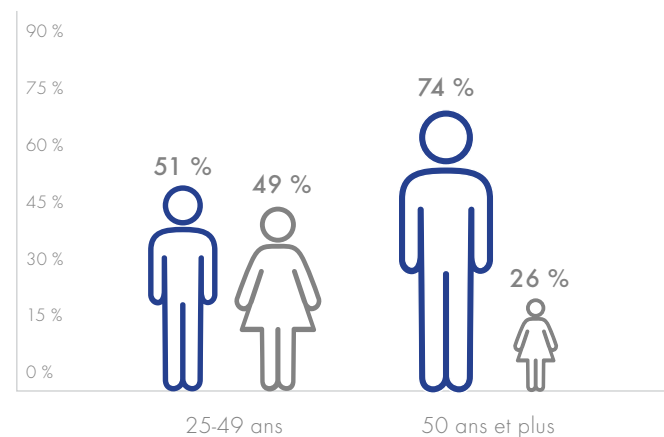
dans 76 % des cas leur activité en structure unipersonnelle. 60 % d'entre elles ont choisi ce métier par passion et 22 % après une reconversion.

Ces jeunes générations jouent un rôle majeur dans la dynamique du secteur. Elles se distinguent notamment par une volonté de travailler en réseau, de collaborer et de créer des liens avec d'autres acteurs des métiers d'art. Elles sont, par ailleurs, plus optimistes quant à l'évolution de leur activité : 40 % des 25-34 ans prévoient en effet une croissance de leur chiffre d'affaires en 2015, contre 18 % seulement chez les plus de 50 ans.

Répartition par sexe selon les tranches d'âge

Unité : part en % du nombre de répondants

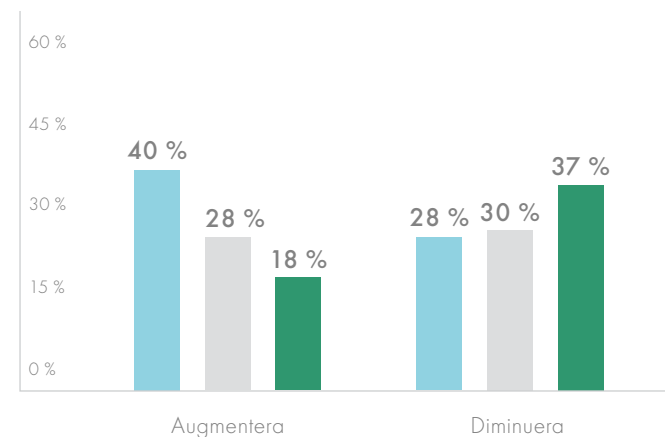
■ Homme ■ Femme



Évolution du chiffre d'affaires total pour 2015

Unité : part en % du nombre de répondants

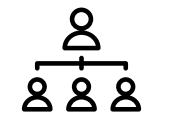
■ 25-34 ans ■ 35-49 ans ■ 50 ans et plus



4.2

DES FACTEURS STRUCTURELS PORTEURS D'AVENIR

L'ÉCONOMIE DES ATELIERS D'ART
SUR LE MARCHÉ DU PATRIMOINE


74 %

des dirigeants d'ateliers
d'art sont à la tête de leur
entreprise depuis leur
création.

Outre le renouvellement générationnel de la profession, plusieurs éléments suscitent un certain optimisme pour l'avenir du secteur :

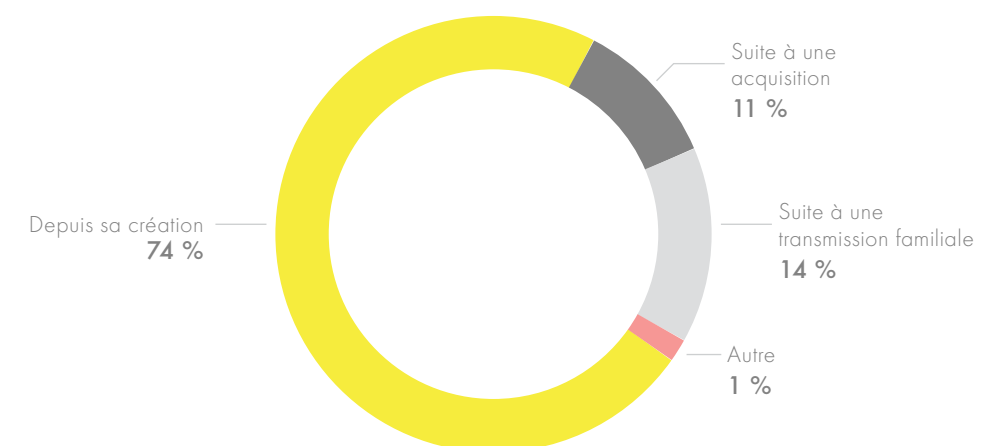
- l'activité des professionnels des métiers d'art est non délocalisable. Elle se caractérise par un réel attachement territorial et contribue à la valorisation des régions et au maintien de leur patrimoine et de leurs traditions artistiques ;
- les dirigeants d'ateliers d'art s'inscrivent dans la durée, 74 % d'entre eux étant à la tête de leur entreprise depuis leur création ;
- dans le cadre de l'attribution des marchés, les prescripteurs et maîtres d'œuvre sont généralement attentifs à la pratique d'un prix juste pour le travail réalisé par les ateliers d'art. Ils s'attendent à le faire accepter par les clients en fournissant les explications techniques et artistiques qui le justifient. Ainsi, la plupart des donneurs d'ordre agissent dans l'intérêt de l'ensemble de la filière des métiers d'art. Ce modèle de co-traitance est économiquement viable et constitue un atout pour les acteurs

du secteur, notamment les petites structures qui ne disposent pas de ressources financières ou humaines suffisantes pour accéder directement à ces marchés ;

- la passion et l'amour du patrimoine animent les ateliers d'art, et ce, quels que soient leur domaine d'activité, leur taille ou encore leur ancienneté. Ainsi, la moitié des acteurs ont principalement choisi ce métier par passion, loin devant la tradition familiale ou l'attrait pour un matériau.

Direction de l'atelier/entreprise

Unité : part en % du nombre de répondants





5

UNE PROFESSION FRAGILISÉE PAR L'ÉROSION DES MARCHÉS PUBLICS

L'ÉCONOMIE DES ATELIERS D'ART
SUR LE MARCHÉ DU PATRIMOINE

NOVEMBRE 2015

5.1

UN CLIMAT CONJONCTUREL DÉFAVORABLE, NOTAMMENT SUR LES MARCHÉS PUBLICS

L'ÉCONOMIE DES ATELIERS D'ART
SUR LE MARCHÉ DU PATRIMOINE



53 %

des répondants se disent inquiets quant à l'avenir de leur métier.



77 %

des entreprises opérant sur les marchés publics ont enregistré une baisse de leur chiffre d'affaires depuis 2009.

71 % des répondants ont affiché une baisse ou une stabilité de leur activité depuis 2009. Ce taux monte à 77 % pour les acteurs présents sur les marchés publics et à 80 % pour ceux qui opèrent uniquement dans la restauration.

Si le climat des affaires en France tend à s'améliorer légèrement, le pessimisme reste de mise dans le secteur du patrimoine. 53 % des répondants à l'enquête se disent inquiets quant à l'avenir de leur métier. Cette perception négative est davantage marquée pour les acteurs présents uniquement dans la restauration et pour la population des plus de 50 ans.

Elle s'explique notamment par les préoccupations importantes concernant l'érosion du volume d'activité, en particulier sur les marchés publics. D'ailleurs, l'inquiétude des acteurs augmente avec le poids du chiffre d'affaires qu'ils réalisent sur les marchés publics.

Ainsi, il y a 78 % de pessimistes chez les acteurs opérant essentiellement sur les marchés publics, contre 47 % pour ceux qui n'y interviennent quasiment pas. Par ailleurs, 49 % des répondants estiment que le prix facturé dans les activités de

restauration ne couvre pas l'ensemble des coûts de production, ce qui contribue au pessimisme ambiant qui affecte la profession. Ce taux monte à 56 % pour les structures unipersonnelles.

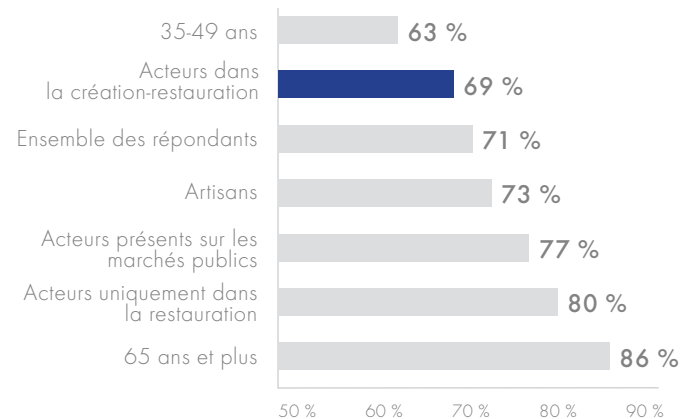
Enfin, la politique de maîtrise des dépenses publiques et la baisse des dotations de l'Etat ont d'importantes conséquences sur les investissements, y compris sur les marchés publics de restauration du patrimoine.

Cet environnement anxiogène pèse sur les intentions d'embauche des ateliers d'art. En effet, parmi les répondants qui n'envisagent pas de recruter du personnel, 43 % considèrent les perspectives de croissance de l'activité défavorables comme le principal frein.

Ce pessimisme peut être corrélé avec l'ensemble du secteur de l'artisanat du bâtiment, qui a subi une baisse des revenus de 4,8 % sur l'année 2014.

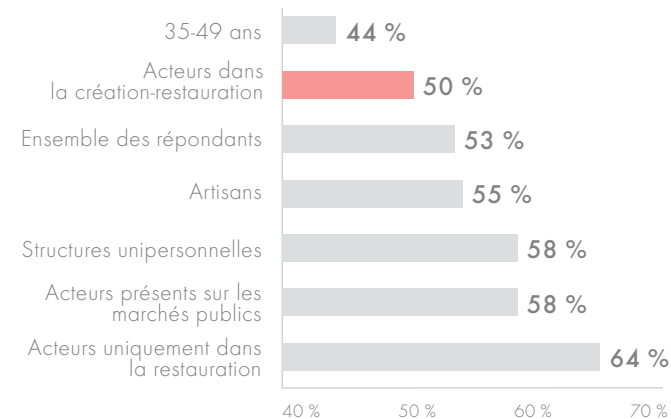
Baisse ou stabilité du chiffre d'affaires total depuis 2009

Unité : part en % des répondants par catégorie



Pessimisme sur l'avenir dans les métiers de la restauration

Unité : part en % des répondants par catégorie



5.2

DES MARCHÉS PUBLICS INACCESSIBLES POUR LA PLUPART DES ATELIERS D'ART

L'ÉCONOMIE DES ATELIERS D'ART
SUR LE MARCHÉ DU PATRIMOINE



51 %

des ateliers d'art n'opèrent pas sur les marchés publics.

Les marchés publics doivent rester dans le champ d'activité des professionnels des métiers d'art. Or, 51 % des ateliers d'art, pour la plupart des structures unipersonnelles créées depuis 2000 et ne disposant pas de label, n'opèrent pas sur ce segment de marché.

Selon les personnes interviewées, qu'elles interviennent ou non sur ces marchés, il existe de nombreuses barrières pour y accéder :

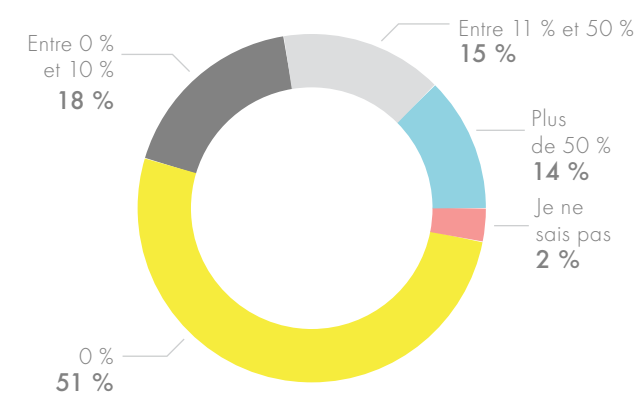
- la concurrence est vive et les contrats de plus en plus rares ;
- la taille des lots est souvent trop importante, ce qui ne facilite pas leur accès aux petites structures ;
- la politique d'attribution des marchés est souvent favorable aux moins-disants (qui font les offres les moins chères et qui s'avèrent parfois être des entreprises étrangères), alors même que ces acteurs ne disposent pas forcément des compétences adaptées et ne respectent pas les règles de l'art ;

• la complexité des dossiers et les normes contraignantes découragent les acteurs et évincent quasi-automatiquement les petites structures qui ne disposent pas de personnel dédié aux tâches administratives ;

• la longueur des délais de paiement (qui atteignent 90 jours dans 26 % des cas, ce qui est normalement illégal) est problématique pour les ateliers d'art qui sont déjà pénalisés par leur petite taille et soumis à d'importantes contraintes financières et de trésorerie.

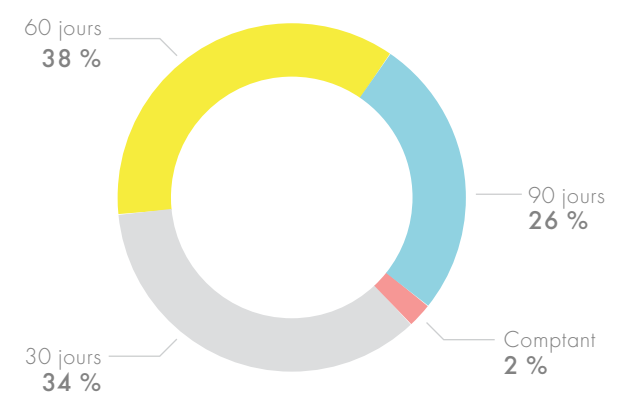
Part du chiffre d'affaires dans la restauration réalisée sur les marchés publics

Unité : part en % du nombre de répondants



Délais de paiement sur les marchés publics

Unité : part en % du nombre de répondants intervenant sur les marchés publics





6

DES LEVIERS POUR AGIR

L'ÉCONOMIE DES ATELIERS D'ART
SUR LE MARCHÉ DU PATRIMOINE

NOVEMBRE 2015

6.1

UN INDISPENSABLE SOUTIEN DES POUVOIRS PUBLICS

L'ÉCONOMIE DES ATELIERS D'ART
SUR LE MARCHÉ DU PATRIMOINE



30 %

En 2014, 30 % des ateliers d'art ont réalisé un chiffre d'affaires inférieur à 30 000€.

Les ateliers d'art installés en France manifestent une véritable attente de soutien de leur activité de la part des pouvoirs publics. Ils expriment de réelles préoccupations concernant leur fragilité financière, le contrôle de la main-d'œuvre et le poids des charges sociales, des taxes et des impôts.

Cette attente est encore plus marquée pour les structures unipersonnelles. Il faut dire que les revenus de ces dernières sont relativement faibles, le chiffre d'affaires médian se situant dans une tranche comprise entre 20 000 et 30 000 euros.

Par ailleurs, ces structures :

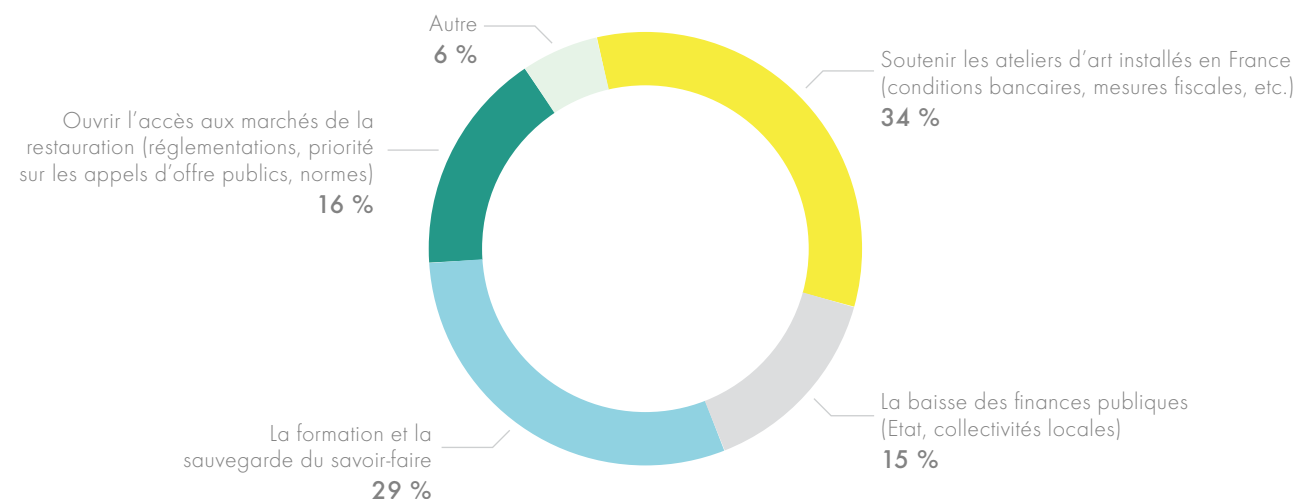
- éprouvent davantage de difficultés à facturer leurs prestations à des prix justes leur permettant de couvrir leurs coûts de production ;
- sont peu nombreuses à recourir à des prêts bancaires, notamment parce qu'elles ne souhaitent pas s'endetter. Et lorsqu'elles ont un besoin de financement, elles se voient souvent

opposer un refus de la part des organismes de crédits ;

- n'accèdent pas aux marchés publics alors que leurs savoir-faire, ancrés dans l'histoire de l'art française, représentent un patrimoine culturel reconnu par l'UNESCO.

Principal enjeu pour le secteur de la restauration

Unité : part en % du nombre de répondants



6.2

LES FREINS AU DÉVELOPPEMENT DES ATELIERS D'ART

L'ÉCONOMIE DES ATELIERS D'ART
SUR LE MARCHÉ DU PATRIMOINE



54 %

des ateliers d'art sont des structures unipersonnelles et 80 % ont moins de 5 salariés.

Le nombre d'ateliers d'art employant des apprentis, des stagiaires ou d'autres contrats aidés est relativement limité. Plusieurs facteurs expliquent cette situation : coûts de recrutement élevés, complexité et rigidité du code du travail, taille des ateliers trop petite pour accueillir plusieurs employés, matériel ne respectant pas toujours les normes, etc.

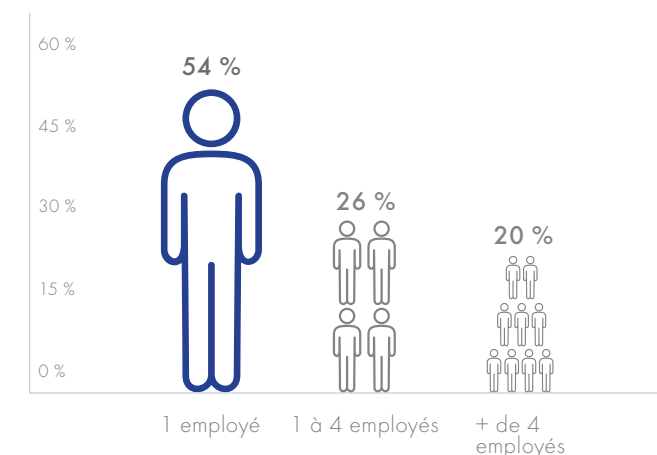
In fine, le nombre de personnes travaillant seules dans leur atelier est important et représente 54 % des répondants. Ce ratio est encore plus élevé au sein de la population féminine et des jeunes. Ces structures unipersonnelles ne sollicitent pas le crédit d'impôt métier d'art, inadapté au modèle de l'activité économique et organisationnel. Par ailleurs, elles sont peu nombreuses à faire les démarches pour acquérir un label ou un titre (36 %, contre 53 % pour l'ensemble des sondés), en raison d'un manque de temps, d'une méconnaissance des conditions d'accès, de la complexité des dossiers, etc. Or, selon 64 % des répondants, ces labels et titres ont un impact positif sur le volume d'activité.

Ils représentent en effet un gage de sérieux et de qualité pour la clientèle, qui voit en eux un certain professionnalisme et une reconnaissance de leur savoir-faire.

Par ailleurs, seules 49 % des structures unipersonnelles adhèrent à un syndicat ou une association professionnelle (contre 57 % pour l'ensemble des sondés et 74 % pour les acteurs de plus de 5 employés). Si l'on exclut Ateliers d'Art de France, aucun organisme ne fédère plus de 10 % des professionnels des métiers d'art. Cette situation illustre le manque de représentativité de ces acteurs, qui sont souvent isolés et marginalisés au sein des structures de défense et de promotion de professions, beaucoup trop larges pour être adaptées aux spécificités de l'activité des métiers d'art.

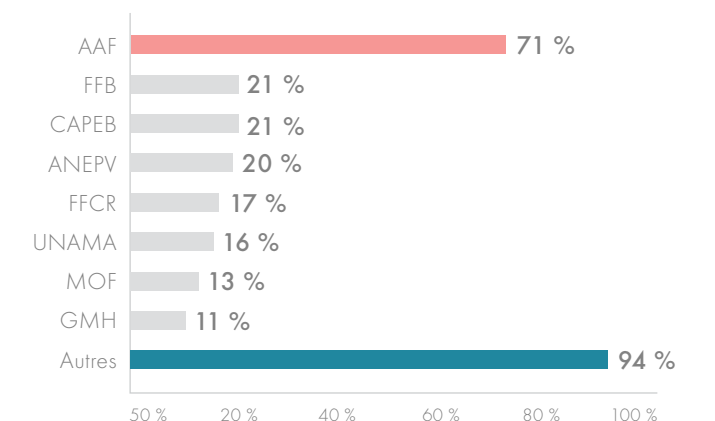
Nombre d'employés

Unité : part en % du nombre de répondants



Adhésion à un syndicat ou une association professionnelle

Unité : nombre de réponses



6.3

DÉVELOPPER L'IMAGE DES ATELIERS D'ART, EN FRANCE ET À L'ÉTRANGER

L'ÉCONOMIE DES ATELIERS D'ART
SUR LE MARCHÉ DU PATRIMOINE



41 %

des répondants travaillent auprès d'une clientèle finale étrangère. Ce sont principalement des acteurs d'au moins 2 employés et disposant d'un label ou d'un titre.

Les marchés étrangers constituent de réelles opportunités pour des ateliers d'art confrontés à un marché français atone. Aujourd'hui, 41 % des répondants travaillent auprès d'une clientèle finale étrangère (par le biais d'intermédiaires dans la plupart des cas). Ce sont principalement des acteurs d'au moins 2 employés et disposant d'un label ou d'un titre.

Or, les perspectives de croissance à l'international sont prometteuses, eu égard à la reconnaissance du savoir-faire français dans le monde. D'ailleurs, le taux de répondants ayant affiché une croissance du chiffre d'affaires total depuis 2009 est plus élevé pour les acteurs opérant auprès d'une clientèle finale étrangère que pour l'ensemble de la profession. La conquête de nouveaux marchés passe par une plus grande participation des ateliers d'art à des salons professionnels et grand public.

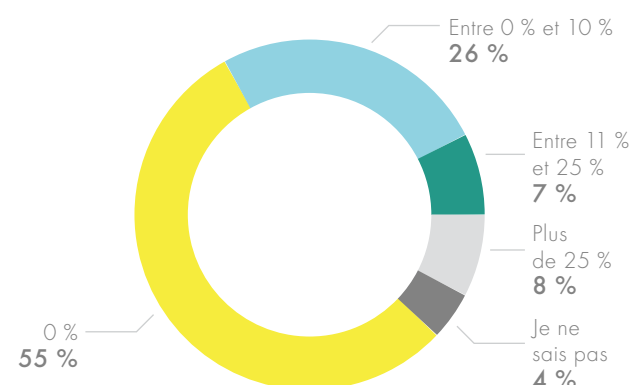
En outre, les professionnels des métiers d'art expriment également le besoin de repenser leurs outils de communication, de commercialisation

et de mise en relation d'affaires, afin de rendre leur activité plus visible. Le démarchage direct, principal moyen d'entrée en contact avec les clients pour seulement 8 % des répondants, doit prendre le pas sur le bouche à oreille, l'action sur l'attente. Un travail de sensibilisation auprès de la clientèle doit, par ailleurs, être mené afin que celle-ci connaisse la complexité du travail réalisé, les règles d'art à respecter, etc.

Cette stratégie doit être accompagnée par les pouvoirs publics, les syndicats et les associations professionnelles, dont le rôle doit consister à mettre en valeur l'excellence française.

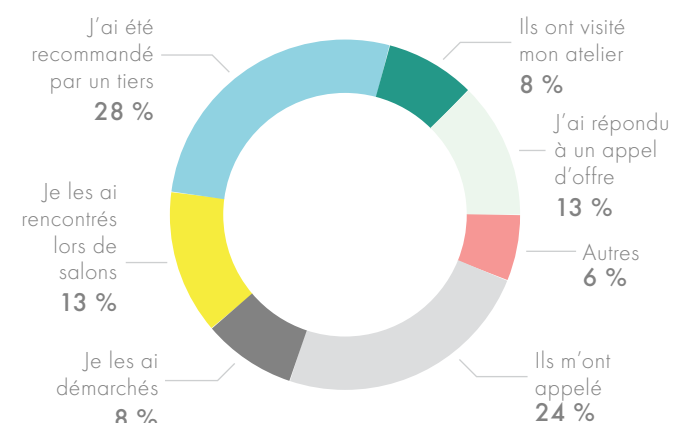
Part du chiffre d'affaires dans la restauration du patrimoine réalisée auprès d'une clientèle finale étrangère

Unité : part en % du nombre de répondants



Principal moyen utilisé pour entrer en contact avec les clients

Unité : part en % du nombre de répondants





7

ALERTE SUR L'APPRENTISSAGE : UNE URGENCE POUR LA TRANSMISSION

L'ÉCONOMIE DES ATELIERS D'ART
SUR LE MARCHÉ DU PATRIMOINE

NOVEMBRE 2015

7.1

UNE ALERTE SUR L' APPRENTISSAGE

L'ÉCONOMIE DES ATELIERS D'ART
SUR LE MARCHÉ DU PATRIMOINE



SEULEMENT
5 %
des répondants envisagent
de recruter un apprenti.



SEULS
26 %
des répondants ont suivi la
voie de l'apprentissage.

La voie de l'apprentissage n'est pas aussi répandue au sein du secteur, contrairement aux idées reçues sur les métiers d'art.

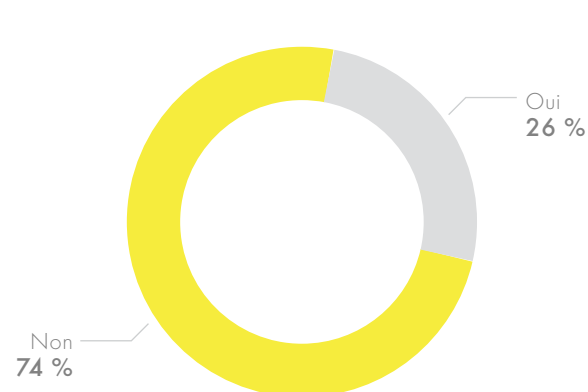
Ce constat s'observe à plusieurs niveaux :

- les dirigeants d'ateliers d'art sont peu nombreux à avoir suivi ce cursus (seulement 26 % des répondants). Le parcours privilégié par les acteurs passe plutôt par une formation technique liée aux métiers d'art (principalement un CAP/BEP ou un diplôme de niveau bac +2), suivie d'une formation complémentaire assurée directement par un pair dans son atelier, en dehors de tout cadre formel ;
- les projets de recrutement d'apprentis sont limités (seulement 5 % des personnes sondées) ;
- certes, l'ensemble des ateliers d'art s'accordent à dire que la voie de l'apprentissage est un maillon essentiel du processus de transmission du savoir-faire, et qu'elle est importante sur le plan social parce qu'elle est accessible à tous (contrairement aux grandes écoles spécialisées).

Néanmoins, pour la majorité d'entre eux, l'embauche d'un apprenti représente une véritable contrainte. Ainsi, parmi les répondants qui n'envisageraient pas de recruter un apprenti, 43 % considèrent le coût engendré pour leur entreprise (temps de formation qui pénalise la production du maître d'apprentissage) comme le principal frein. D'autres arguments sont également mis en avant, comme le manque de temps pour la formation, le profil de formation non adapté au métier ou encore les contraintes liées aux normes techniques et de sécurité (matériel, taille des locaux). Ils symbolisent l'inadaptation du système de l'apprentissage aux besoins et aux caractéristiques du tissu économique.

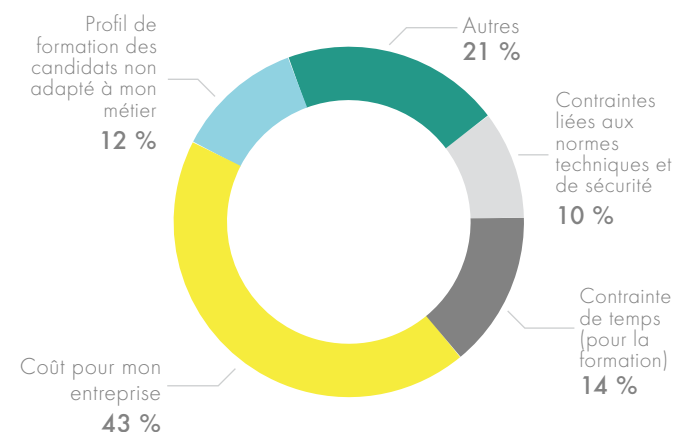
Apprenti dans les métiers d'art dans le passé

Unité : part en % du nombre de répondants



Principale raison pesant sur le recrutement d'un apprenti

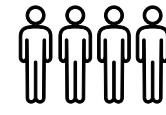
Unité : part en % du nombre de répondants qui n'envisageraient pas de recruter un apprenti



7.2

LA TRANSMISSION : UNE PRÉOCCUPATION, MAIS PAS D'ACTES

L'ÉCONOMIE DES ATELIERS D'ART
SUR LE MARCHÉ DU PATRIMOINE



56 %
des répondants ont plus
de 50 ans et 11 % ont
moins de 35 ans.



14 %
des dirigeants d'ateliers
d'art envisagent de
recruter du personnel au
cours des
douze prochains mois.

Un constat : 56 % des répondants ont plus de 50 ans et 11 % ont moins de 35 ans. Face à la prédominance d'une population relativement âgée et à l'insuffisance du nombre de jeunes, la question de la transmission du savoir-faire et des ateliers constitue un enjeu majeur pour le secteur. Celle-ci est néanmoins compromise par plusieurs facteurs : manque de mise en valeur de la profession auprès des jeunes, absence de centres de formation dédiés à certains métiers d'art, inadaptation des dispositifs d'apprentissage ou encore intentions d'embauches limitées en raison de perspectives d'activité défavorables. En effet, seulement 14 % des répondants envisagent de recruter du personnel au cours des douze prochains mois (ce taux tombe à 4 % pour les structures unipersonnelles).

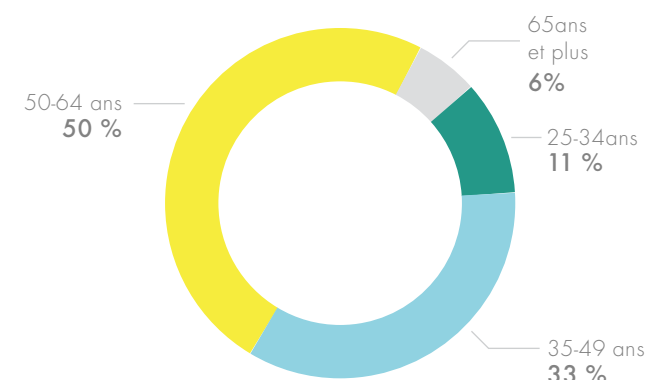
Or, pour certains métiers, il existe un risque de perte irréversible de compétences si le savoir-faire n'est pas transmis aux jeunes générations. Quant à la transmission des outils et du matériel, elle a également son importance. En effet, certains ateliers d'art sont les seuls en France à

disposer d'une machine spécifique (par exemple pour le traitement d'un matériau). Il est par conséquent primordial qu'ils puissent former les jeunes à l'utilisation de ces appareils.

En outre, le rachat d'ateliers par des investisseurs ou des grands groupes industriels (dans le BTP et le luxe notamment) a également un impact négatif sur la transmission du savoir-faire et la diversité des métiers. La stratégie de la plupart de ces acteurs est souvent basée sur une logique financière de concentration de l'activité sur les métiers les plus rentables. Ces logiques financières ayant parfois pour conséquence la disparition de certaines activités de l'atelier sur lesquelles s'est fondée sa renommée historique et souvent internationale. Les savoir-faire, la créativité et la démarche artistique déployés dans le cadre de ces activités constituent pourtant le caractère rare, voire unique, de ces ateliers d'art, justifiant leur préservation.

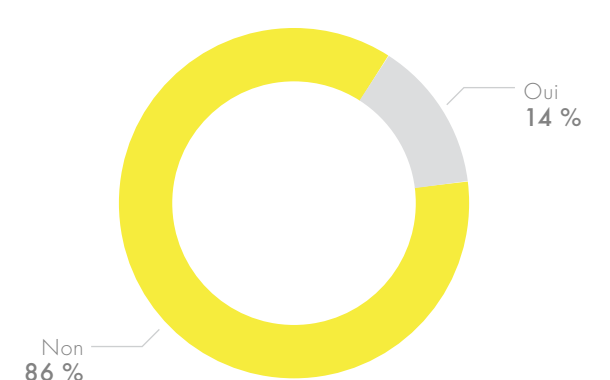
Age des répondants

Unité : part en % du nombre de répondants



Intention de recruter du personnel

Unité : part en % du nombre de répondants





8

POUR UNE POLITIQUE DE SOUTIEN

L'ÉCONOMIE DES ATELIERS D'ART
SUR LE MARCHÉ DU PATRIMOINE

NOVEMBRE 2015

8.

POUR UNE POLITIQUE DE SOUTIEN

L'ÉCONOMIE DES ATELIERS D'ART SUR LE MARCHÉ DU PATRIMOINE

La situation du secteur se caractérise par la présence d'une pépinière de petites structures jeunes composées d'employés diplômés, qu'il faut réussir à transformer en « gazelles » (*). Or, ces acteurs, qui se considèrent pour la plupart en position de fragilité financière, ne disposent pas des leviers pour se développer. Dans ce contexte, la question des mesures à mettre en place pour leur permettre de franchir un seuil en termes d'activité et de ressources humaines se pose.

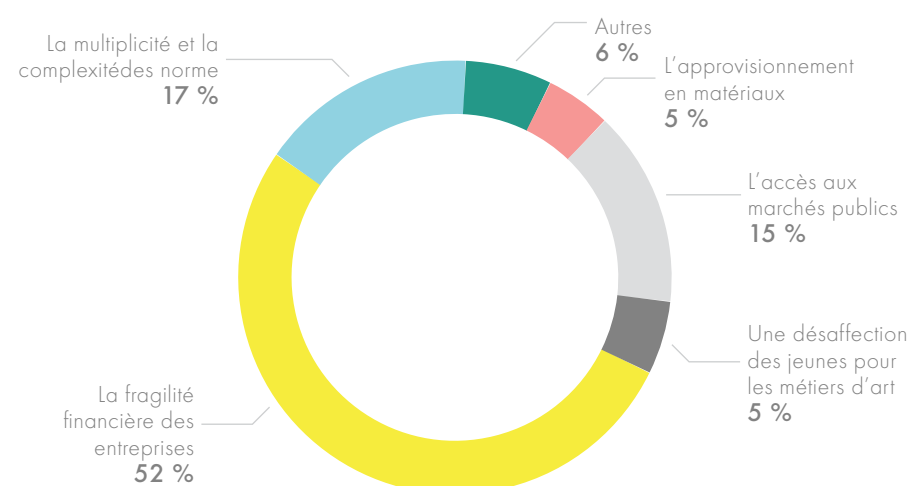
Pour les ateliers d'art, les revendications et préconisations sont de plusieurs ordres et portent, entre autres, sur :

- une TVA à 5,5 % dans les métiers d'art correspondant aux œuvres originales ;
- une simplification de la fiscalité pour les entreprises unipersonnelles ;
- la refonte du crédit d'impôt métier d'art pour l'adapter aux caractéristiques de l'atelier d'art ;
- un assouplissement de la réglementation pour s'adapter aux techniques et matériaux qui sont exigés dans le domaine de la restauration ;
- une simplification du code des marchés publics ;
- l'institution d'un lot métiers d'art, suite à la loi du 18 juin 2014 relative à l'artisanat, au commerce et aux très petites entreprises, qui reconnaît l'existence du secteur économique des métiers d'art comme secteur à part entière ;
- la reconnaissance et le financement par les pouvoirs publics des ateliers d'art-école dans la formation des apprentis ;
- une ouverture de l'accès aux marchés de restauration ;
- une amélioration des conditions bancaires, pour en faciliter l'accès aux plus petites entreprises.

(*) Selon le manuel Eurostat-OCDE sur les statistiques démographiques des entreprises, les gazelles sont des entreprises de moins de cinq ans d'âge qui ont connu une croissance annuelle moyenne supérieure à 20 % pendant une période de trois ans.

Principale menace pour le secteur

Unité : part en % du nombre de répondants





Design graphique : Gaël Baldy
Imprimeur : SETIG PALUSSIÈRE

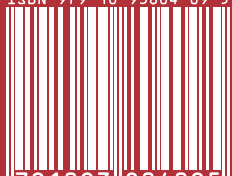
Édité par Ateliers d'Art de France
Dépôt légal : février 2016
ISBN : 979-10-93804-09-5
Achevé d'imprimer : février 2016



ATELIERS D'ART
DE FRANCE

8, rue Chaptal
75009 Paris
Tél. : + 33 (0)1 44 01 08 30
Fax : +33 (0)1 44 01 08 35
www.ateliersdart.com
info@ateliersdart.com

Prix France TTC 22€
ISBN 979-10-93804-09-5



9 791093 804095